Trimestrie 2024 #V8
Le magazine d'informations du SIETREM.

Juillet #08





Interview du président du SIETREM sur BFM TV - P. 3



Retour sur les animations du printemps - P. 5



UVE: bilan de la concertation publique - P. 8

Gouverner, c'est prévoir!

e premier semestre 2024 a été marqué par la concertation publique que j'ai souhaité mener dans le cadre des futurs travaux de modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE). Cette démarche volontariste a permis à la population de s'informer, de s'exprimer, de confronter et d'enrichir les points de vue de chacun. L'objectif est de faire évoluer ensemble ce projet de facon constructive pour que cette installation de traitement des ordures ménagères soit encore plus performante, vertueuse et économiquement avantageuse.

Le chantier de modernisation de l'UVE sera porté par le délégataire et devrait débuter à l'horizon 2028. En plus des évolutions techniques attendues, j'ai souhaité qu'un parcours de visite pédagogique soit imaginé, à l'instar de celui du centre de tri, afin d'encourager les

habitants à découvrir cet équipement. Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public, les entreprises qui ont porté une candidature pour exploiter l'UVE seront auditionnées à compter de l'automne 2024. L'attributaire devrait être désigné avant la fin mai 2025 pour un démarrage du nouveau contrat au 1er janvier 2026.

Je vous informe également que le syndicat disposera prochainement d'un terrain situé le long de la Marne, dans la ZAE Marne et Gondoire. Grâce à son positionnement géographique idéal, les emballages triés par matière y seront entreposés avant d'être acheminés par voie fluviale vers les usines de recyclage.

Ce site offre également d'autres perspectives à moven terme puisqu'il accueillera une base chantier ainsi que la déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes qui y sera transférée pour quelques années, le temps des travaux qui seront effectués sur l'incinérateur. En effet, l'emplacement actuel de cette structure, positionnée à quelques pas de l'UVE, est un lieu stratégique qui sera occupé par différents engins tels qu'une grue.

Pour terminer cet éditorial, c'est avec beaucoup de plai-

sir que je vous invite à découvrir le centre de tri le samedi 21 septembre prochain à l'occasion des journées du patrimoine. Grâce à une immersion dans cet équipement à la pointe de la technologie, votre geste de tri prendra tout son sens! Les créneaux de visite seront à réserver prochainement sur le site sietrem.fr.

le vous souhaite à tous un bel été et n'oubliez pas, même en vacances, je ne jette pas, je trie!



Christian ROBACHE Président du SIETREM, Vice-Président du Département de Seine-et-Marne, Maire de Montévrain

le ne jette pas, je trie.

0 800 770 061 Service & appel www.sietrem.fr info@sietrem.fr





toute particulière à l'optimisation des équipements du syndicat ".

"J'attache une importance

Le SIETREM sur BFM TV!

u travers d'une interview de Christian ROBACHE. Président du SIETREM, réalisée par les équipes de BFM TV, découvrez en images les missions du syndicat et ses infrastructures ! Cette vidéo présente notamment les personnels qui œuvrent au quotidien pour la bonne gestion de vos déchets ainsi que le centre de tri. l'unité de valorisation énergétique et les déchetteries.

« La bonne gestion et le tri des déchets sont vraiment essentiels pour préserver l'environnement et les ressources naturelles. La population de nos communes a un rôle essentiel à jouer. c'est ensemble que nous pouvons faire la différence pour notre planète » déclare Christian ROBACHE



LA CAPACITÉ DE PRODUIRE DE LA CHALEUR OU SI LA PUISSANCE

NÉCESSAIRE NE SERAIT PAS ATTEINTE. LA CHAUFFERIE CENTRALE

RÉCHAUFFERAIT L'EAU DU RÉSEAU GRÂCE À DU BIOGAZ.





Réseau de chaleur

Des logements chauffés grâce à vos déchets!

is en service à l'automne 2024, le réseau de chaleur urbain de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire sera alimenté à 100 % par des énergies de récupération. Il concernera dans un premier temps 3 800 logements, plusieurs établissements scolaires, un centre aquatique, une caserne de pompiers et des bâtiments publics situés à Lagny-sur-Marne et au

Nord de Saint-Thibault-des-Vignes. Il sera alimenté à 92 % par l'UVE qui transforme en énergie les déchets incinérés. Les 8 % restants seront fournis par le SIAM grâce à sa future unité de méthanisation. En plus de ses bénéfices environnementaux, ce réseau garantit des économies substantielles pour ses utilisateurs. En effet, ce mode de chauffage est moins onéreux que le gaz. Le recours à des énergies locales et renouvelables assure également une stabilité des prix face aux fluctuations des énergies fossiles.

Le raccordement du futur réseau de chaleur à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Saint-Thibault-des-Vignes sera inauguré dans les prochaines semaines

estriel #8 - Juillet 2024 Directeur de la publication : Christian ROBACHE

Directeur délégué : Benoît BREYSSE Pilotage, rédaction : Service communication du SIETREM

Conception, réalisation: Studio V.Graph Impression: Roto France. Impression sur papier recyclé

CENTRE DE TRI

SENSIBILISATION

SEPUR, nouvel exploitant du centre de tri

Suite à la procédure d'appel d'offres lancée en 2023, la société SEPUR se voit confier l'exploitation du centre de tri du SIETREM depuis le 1^{er} juillet 2024, pour une durée initiale de 5 ans. Cet équipement est géré par du personnel qualifié et expérimenté qui a été repris dans son intégralité par le nouvel exploitant.





ans un souci d'optimisation des performances et de la qualité du tri, le SIETREM souhaite réaliser des travaux sur le procédé de tri afin d'augmenter la capacité nominale de traitement à 10 tonnes par heure (contre 7,5 t/h actuellement). Pour cela, le syndicat a répondu à un appel à projets de la Région Ile-de-France pour bénéficier de subventions dans le cadre du fonds européen (FEDER). De plus, un hangar dédié au stockage tampon des emballages triés va être construit à moins de 500 mètres du centre de tri. Ceci permettra d'entreposer avec plus de facilité les matières triées et de les évacuer par voie fluviale vers les usines de recyclage •



À VOS AGENDAS!

Découvrez comment sont triés les emballages que vous déposez dans votre bac jaune grâce à une visite ludique et pédagogique du centre de tri du SIETREM. Prochaines dates : mercredis 10 et 24 juillet à 10h30 et 11h30. Réservez votre créneau sur le site internet sietrem.fr ou l'application mobile SIETREM.

Ces visites sont proposées gratuitement à tous les habitants du territoire du SIETREM. Pensez à vous munir de chaussures plates et fermées.

À noter que la visite est déconseillée aux moins de 6 ans. Toutefois, si vous n'avez pas la possibilité de faire garder vos enfants en bas âge, nous vous informons que vous ne pourrez accéder qu'à une partie du circuit de visite afin de garantir leur sécurité. Le site n'est pas adapté pour accueillir les enfants en poussette

Animations

Apprendre les bons gestes pour préserver l'environnement

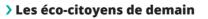
Interventions en milieu scolaire, sensibilisations en porte à porte, tenue de stands événementiels, animations dans les espaces publics... Au quotidien, les services sensibilisation et prévention du SIETREM vont à la rencontre des habitants pour les inciter à réduire le volume de leurs poubelles et les aider à bien gérer leurs déchets. Retour en images sur les animations du printemps :











Parce qu'il est important de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, 237 interventions scolaires ont été réalisées sur l'année 2023/2024, soit 3 188 écoliers sensibilisés au tri dans les écoles au cours de l'année. Les éco-agents ont également sensibilisé 212 enfants à l'occasion d'ateliers ludiques dans les centres de loisirs





Pour connaître les dates des événements auxquels participe le SIETREM, consultez la rubrique agenda du site sietrem.fr.



4

VALORISATION DES BIODÉCHETS

Déploiement des dispositifs à l'automne 2024



Il est à noter que le syndicat encourage depuis de nombreuses années, et bien avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le tri de ce type de déchets en fournissant des composteurs individuels aux habitants. Ceux-ci sont pris en charge financièrement par le SIETREM à hauteur de 62 % de leur prix d'achat. A ce jour, 18 % des habitats individuels sont équipés d'un composteur.





ans le cadre de la loi AGEC, qui impose aux collectivités territoriales de proposer aux habitants un mode de gestion différenciée des déchets alimentaires, le SIETREM a expérimenté plusieurs solutions sur 3 communes volontaires. Mise en œuvre depuis avril 2023 à Bussy-S^t. Georges (dans le quartier du centre-ville), Gournay-sur-Marne et Lognes (dans le quartier Le Village), cette phase de test a permis de définir les modes de collecte les mieux adaptés aux besoins de la population et les plus pertinents d'un point de vue environnemental et économique.

> Les différentes solutions expérimentées

- La collecte des biodéchets en porte-à-porte et en apport volontaire dans des bornes dédiées à Bussy-St-Georges et à Lognes.
- La collecte en apport volontaire dans des bornes dédiées et le compostage partagé à Gournaysur-Marne.

L'EXPÉRIMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

- En 1 an, **33 tonnes** de biodéchets ont été collectées et **8 tonnes** de biodéchets ont été détournées des ordures ménagères grâce au compostage partagé
- **160 bacs** ont été distribués aux habitants concernés par la collecte en porte-à-porte
- **334 bioseaux** ont été remis aux habitants des immeubles qui pratiquent le compostage partagé et l'apport volontaire dans des bornes dédiées.
- **13 points d'apport volontaire** ont été implantés dans le cadre de cette phase de test.

> Les enseignements tirés de l'expérimentation

La création de points d'apport volontaire spécifiques ainsi que le développement du compostage individuel et collectif ont prouvé leur pertinence et leur efficacité. A contrario, la collecte hebdomadaire en porte-à-porte est jugée peu efficace et trop coûteuse. Une partie des habitants a rencontré des difficultés pour stocker un bac supplémentaire et certains ont été confrontés à des nuisances olfactives et à l'apparition de nuisibles dans les poubelles dédiées aux biodéchets. De plus, la proportion de bacs présentés à la collecte (30 % à Bussy-S¹-Georges et 20 % à Lognes) ainsi que le faible taux de remplissage (9 % à Bussy-S¹-Georges et 7 % à Lognes) permettent au SIETREM de conclure que ce mode de collecte n'est pas approprié.

) Les préconisations

Au vu de l'expérimentation, les membres de la commission biodéchets ont préconisé l'arrêt de la collecte en porte-à-porte des biodéchets au profit de l'intensification du compostage individuel, du déploiement du compostage partagé et de l'apport volontaire.

Ces solutions ont été présentées aux Vice-Présidents puis aux élus Délégués lors du comité syndical qui s'est tenu le 18 juin 2024.

> Toutes les communes concernées à partir de l'automne 2024

Un séminaire destiné aux Maires et aux délégués du territoire se tiendra à l'automne pour leur présenter les conclusions de l'expérimentation et les différents dispositifs retenus et proposés par le syndicat.

Les communes du territoire du syndicat ont d'ores et déjà été sollicitées par le SIETREM pour déterminer les emplacements des bornes d'apport volontaire et/ou des sites de compostage partagé.

Le déploiement de ces nouveaux dispositifs de tri à la source des biodéchets devrait débuter avant la fin de l'année 2024.

> Bravo à tous les habitants pour leur investissement

Le SIETREM remercie vivement les habitants pour leurs efforts de tri ainsi que les élus et les personnels des communes concernées par l'expérimentation pour leur aide précieuse

Pénurie de composteurs

L'entrée en vigueur de la loi qui impose aux collectivités une gestion séparée des biodéchets a entraîné une pénurie nationale de composteurs. Malgré l'anticipation des commandes de la part du SIETREM, les délais de livraison des composteurs commandés sont fortement allongés.

En conséquence, le syndicat n'est plus en mesure d'honorer toutes les demandes des habitants avant plusieurs semaines. Les habitants ayant déjà rempli le formulaire de demande de réservation seront informés par mail et par ordre d'inscription dès que les composteurs seront disponibles.

Vous pouvez également fabriquer votre composteur à partir de palettes de récupération par exemple (tutoriel disponible sur le site sietrem.fr) ou composter « en tas », à même le sol.



7

Travaux de modernisation de l'UVE

La parole aux habitants

es études réalisées depuis 2022 ont démontré la nécessité de remplacer les 2 lignes de four de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) qui arrivent en fin de vie. En amont du projet de modernisation de l'usine, le Président et les élus du SIETREM ont souhaité lancer une concertation volontaire et préalable afin d'aller à la rencontre des citoyens, de les informer sur le projet, d'écouter leurs préoccupations et de recenser leurs suggestions tant sur le projet de modernisation de l'UVE que sur des sujets plus vastes. Dans ce cadre, une réunion publique de lancement a été organisée le 5 mars. S'en sont suivis 2 ateliers citoyens, 3 permanences mobiles et enfin une réunion de restitution le 14 mai dernier.



> Moderniser l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) permettra de :

- Bénéficier d'un équipement efficace, fiable, à la pointe de la technologie et à faible impact environnemental ;
- Disposer d'une UVE encore plus productrice d'énergies (électricité et chaleur) avec une optimisation des performances énergétiques et environnementales ;
- Optimiser le service avec une UVE génératrice de plus de recettes (revente de l'électricité, traitement des tonnages extérieurs) ;
- Anticiper la raréfaction des capacités de traitement à l'échelle de la région lle-de-France, avec une nécessité de penser l'outil à l'échelle du SIETREM et des territoires voisins.

> Ce qui a émergé de l'enquête publique

Les citoyens qui se sont exprimés étaient majoritairement d'accord pour :

- Une UVE rénovée, plus performante, qui produit plus d'énergie;
- Des déchets traités localement ;
- Des déchets d'abord recyclés et revalorisés, incinérés en dernier recours ;
- Tendre vers le 0% enfouissement;
- Des contrôles toujours plus exigeants sur les rejets atmosphériques ;

A l'inverse, certains sujets ont fait débat avec des avis divergents, notamment :

- La tarification incitative : les uns sont « POUR » estimant qu'impacter le porte-monnaie est un des moyens les plus efficaces pour inciter au tri, les autres sont « CONTRE » car cela pénaliserait les populations les plus modestes :
- Le traitement des déchets localement : certains citoyens sont favorables à l'accueil des déchets des territoires voisins pour éviter qu'ils transitent par la route à plus de 150 km (ce qui limite l'empreinte carbone du transport des déchets)





d'expérience des territoires la pratiquant déjà pour

alimenter la réflexion qui est en cours

LES IDÉES ÉVOQUÉES PAR LE PUBLIC PENDANT LA CONCERTATION	LA RÉPONSE DU SIETREM
Faire de l'UVE de Saint-Thibault-des-Vignes un site exemplaire en matière d'impact environnemental	Le SIETREM souhaiterait que son UVE soit un site pilote avec par exemple la mise en place de pièges à CO2 et le recours au transport alternatif
Proposer des recycleries sur tout le territoire	Créer une recyclerie/ressourcerie centrale dès qu'une opportunité foncière se présentera est une priorité pour le syndicat
Implanter une ou des déchetteries supplémentaires	C'est une volonté forte du SIETREM qui ne pourra aboutir qu'à condition qu'un terrain adapté soit disponible
Aller plus loin sur la collecte et la valorisation des biodéchets	L'un des objectifs du syndicat est de créer une plateforme de traitement des biodéchets
Limiter l'impact environnemental, agir sur le flux des camions	Le SIETREM a pour projet de réaliser un garage de bennes sur son territoire pour réduire la distance des trajets parcourus par le collecteur
	Le syndicat étudie la faisabilité et les retours



Mettre en place la tarification incitative

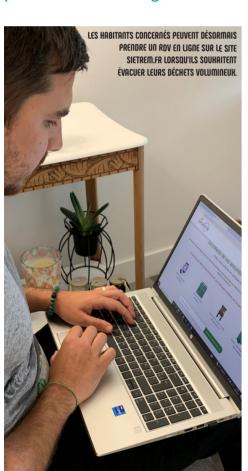
dans les comptes-rendus disponibles sur sietrem.fr, rubrique concertation publique.

 \mathbf{g}

Encombrants sur RDV

De nouvelles communes concernées!

Le service de collecte des encombrants sur rendez-vous a été étendu depuis quelques semaines aux communes de Brou-sur-Chantereine, Chanteloup-en-Brie, Dampmart, Saint-Thibault-des-Vignes, Montévrain, Conches-sur-Gondoire et Guermantes. Puis, à partir de novembre 2024, ce seront les habitants de Bussy-Saint-Martin, Montfermeil et Vaires-sur-Marne qui seront concernés par cette nouvelle organisation.



Comment prendre rendez-vous?

 Pour les habitations individuelles ou les immeubles de 6 logements au plus :

prenez rendez-vous en ligne sur le site sietrem.fr ou par téléphone au 01 60 43 51 96 (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Pour les immeubles de plus de 6 logements :

La demande d'évacuation de vos objets encombrants doit être formulée auprès du gardien ou du référent désigné par les bailleurs, syndics ou gestionnaires de copropriétés. Celui-ci doit centraliser les demandes des habitants de l'immeuble dont il a la charge avant de prendre un rendez-vous à l'échelle de la résidence.

Plus d'infos : sietrem.fr

em.tr

PENSEZ-Y! MODIFICATIONS DES HORAIRES DE COLLECTES EN PÉRIODE ESTIVALE

Comme tous les ans, en raison des vacances d'été, le taux de présentation des bacs est plus faible que le reste de l'année. En conséquence, les tournées de collecte s'effectuent plus rapidement.

De ce fait, les horaires des passages des bennes sont plus aléatoires. Pensez bien à sortir vos bacs la veille au soir à partir de 19h ou le jour de la collecte avant 5h. Pour les collectes effectuées en soirée, les poubelles doivent être sorties avant 17h pour les collectifs et avant 19h pour les pavillons. Aucun rattrapage ne sera effectué en cas de sortie tardive de vos bacs.



Perturbations à prévoir pendant les Jeux Olympiques

Le 20 juillet prochain, en raison du passage de la flamme olympique dans quelques communes du territoire, les axes qui desservent l'Unité de Valorisation Energétique et le centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes seront fermés momentanément. Les bennes ne pourront donc pas accéder aux installations de traitement du SIETREM pour vider les déchets. Des perturbations de collecte sont donc à prévoir dès la veille. De plus, pour des raisons de sécurité et d'organisation, la présentation des bacs à la collecte ne sera pas autorisée le 20 juillet dans certaines villes concernées par l'événement. Enfin, veuillez noter que

la déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes sera inaccessible entre 9h et 14h ce jour-là.

La collecte des déchets sera également impactée, pendant tout ou partie de la durée des Jeux Olympiques, et notamment à Vaires-sur-Marne où se dérouleront certaines épreuves, ainsi que dans quelques communes limitrophes. A l'heure du bouclage de ce magazine, le SIETREM n'a pas connaissance de toutes les contraintes imposées par l'organisation des JO. Toutes les informations connues seront publiées au fur et à mesure sur une page dédiée du site sietrem.fr.

révention

Trier c'est bien, réutiliser c'est encore mieux!

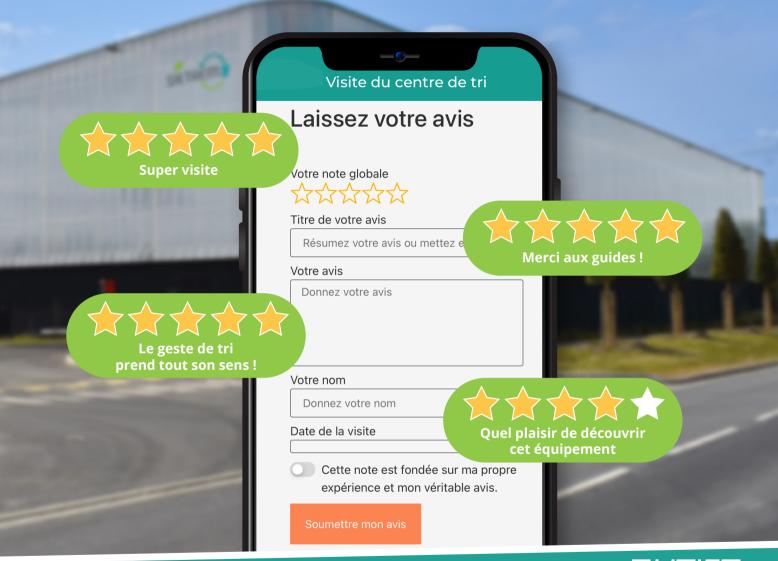
Pour réduire la quantité de déchets, pensez à privilégier les articles de seconde main avant d'acheter de nouveaux objets neufs! Plusieurs structures existent sur le territoire du SIETREM et notamment:

- **La recyclerie de Bussy-Saint-Georges :** https://larecycleriedebussy.fr/
- **> La ressourcerie Nouvell'R à Torcy :** https://nouvellrtorcy.fr/
- Les Chineries Campésiennes :
 Plus d'infos sur la page Facebook de la ville de Champs-sur-Marne
- > Ecolieu de Champs-sur-Marne : Plus d'infos sur la page Facebook de la ville de Champs-sur-Marne
- **La Ressourcerie éphémère du quartier des Bosquets à Montfermeil :** Du 17 au 28 septembre 2024 https://www.ville-montfermeil.fr/
- > Les boîtes à dons :
- A l'entrée de la Maison de la nature de Ferrières-en-Brie (Allée du château d'eau)
- Devant la Mairie de Chalifert (Rue Louis Braille) Accessible aux horaires d'ouverture de la mairie
- **)** Les boîtes à livres :

Liste des emplacements des boîtes implantées sur le territoire du SIETREM à consulter sur le site sietrem.fr



VOUS AVEZ VISITÉ LE CENTRE DE TRI ? DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS!



Si vous n'avez pas encore visité cet équipement, réservez un créneau en ligne.

Rendez-vous sur le site sietrem.fr et l'application mobile SIETREM

